SÉANCE DU 25 JUILLET 1862.

PRÉSIDENCE DE M. AD. CHATIN.

M. Duchartre, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 11 juillet, dont la rédaction est adoptée.

M. Jules Remy, membre de la Société, est proclamé membre à vie, sur la déclaration faite par M. le Trésorier, qu'il a rempli la condition à laquelle l'art. 14 des statuts soumet l'obtention de ce titre.

Dons faits à la Société :

1° De la part de M. H. Lecoq :

Botanique populaire.

2° De la part de M. Ch. Martins :

De l'unité organique.

3° De la part de M. Kirschleger :

Excursion printanière de la Société philomathique vogéso-rhénane, en juin 1862.

4° De la part de M. Gasparrini :

Ricerche sulla embriogenia della Canape.

5° De la part de MM. Filhol et Timbal-Lagrave :

Études sur quelques cépages cultivés dans les départements de la Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne.

6° De la part de M. P.-A. Perrier :

Note sur le Primula variabilis.

7° De la part de la Société d'Horticulture et d'Arboriculture de la Côte-d'Or :

Bulletin de cette Société, janvier-avril 1862.

8° De la part de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne :

Annales de cette Société, mars et avril 1862.

9° En échange du Bulletin de la Société :

Wochenschrift fuer Gærtnerei und Pflanzenkunde, quatre numéros,

Atti della Societa italiana di Scienze naturali, t. IV, fasc. 1,

Atti dell' I. R. Istituto veneto, t. VII, liv. 6.

Pharmaceutical journal and transactions, juillet 1862.
Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture, juin 1862.
Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation, juin 1862.
L'Institut, juillet 1862, deux numéros.

M. J. Gay fait hommage à la Société, de la part de M. Gasparrini, d'un mémoire de ce savant, intitulé : *Ricerche sulla embriogenia della Canape*.

M. Duchartre fait remarquer que le travail de M. Gasparrini sur l'embryogénie du Chanvre doit avoir d'autant plus d'intérêt que le savant professeur italien a renouvelé les expériences de Spallanzani sur la même plante.

M. Brice donne lecture du rapport de la Commission de comptabilité, chargée de vérifier la gestion de M. le Trésorier pendant les années 1860 et 1861. Ce rapport est ainsi conçu :

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES COMPTES DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE POUR LES ANNÉES 1860 ET 1861.

Messieurs,

Votre Commission de comptabilité, chargée, aux termes du règlement, de la vérification du compte de gestion de M. le Trésorier de la Société pour les années 1860 et 1861, s'est vue contrainte, par des causes indépendantes de sa volonté, de différer jusqu'à cette époque tardive l'accomplissement de la mission qui lui avait été confiée.

Quelques explications à ce sujet nous paraissent indispensables. Vous vous rappelez sans doute, Messieurs, que dans la séance du 25 janvier 1861, sur la proposition de la Commission du Bulletin, et dans le but si désirable de mettre un terme à l'arriéré de la publication de notre Bulletin mensuel, il avait été décidé que l'impression des numéros de l'année 1860 et de ceux de l'année 1861 aurait lieu *simultanément*. Cette mesure n'a pas eu, toutefois, les avantages que l'on en espérait, et il est même résulté de cette marche parallèle des publications de deux années, des inconvénients sérieux au point de vue de la comptabilité. Les retards dans l'impression ont amené nécessairement des retards dans la liquidation des dépenses. De là une certaine confusion presque inévitable dans les écritures, et l'impossibilité de clore régulièrement les comptes de deux exercices sur chacun desquels il restait à solder certaines dépenses dont le chiffre était inconnu.

Cet état de choses, regrettable sous le rapport de l'ordre et de la régularité qu'exigent les opérations financières même les plus simples, a vivement préoccupé notre honorable trésorier, M. François Delessert, qui a cru devoir

adresser à ce sujet une lettre à M. le Président, pour le prier de vouloir bien recevoir le compte de sa gestion, quelque incomplet qu'il fût au 31 mai dernier, et en faire faire l'examen par la Commission de comptabilité, afin de mettre, à cet égard, sa responsabilité administrative à couvert.

C'est donc de ce travail de vérification et d'analyse que la Commission a dû s'occuper d'urgence, et nous allons avoir l'honneur d'en soumettre le résultat à l'appréciation de la Société.

Actif de la Société au 1er janvier 1860.

Solde en caisse au 31 décembre 1859. . . . . 7,913 68

Recettes de l'année 1860.

Arriéré des exercices antérieurs.	59 cotisations à 30 fr. . .	1,770		
Cotisations de 1860.	212 cotisations à 30 fr. . .	6,360	8,190 »	
	2 — (par anticipation) à 30 fr.	60		
Vente du Bulletin.			874 »	9,881 60
Subvention du Ministère de l'agriculture.			600 »	
Intérêts échus d'une somme de 3,000 fr. déposée à la Caisse des dépôts et consignations.			217 60	

Recettes de l'année 1861.

Arriéré des exercices antérieurs.	74 cotisations à 30 fr. . .	2,220		
Cotisations de 1861.	207 cotisations à 30 fr. . .	6,210	9,690 »	
	2 — (par anticipation) à 30 fr.	60		
	4 — à vie à 300 fr.	1,200		
Vente du Bulletin.			461 »	
Subvention du Ministère de l'agriculture.			600 »	15,861 »
Encaissement de 3 bons du Trésor.	Un bon échu le 19 juillet 1861 (intérêt compris).		2,050 »	
	Un bon échu le 30 juillet 1861 (intérêt compris).		1,020 »	
	Un bon échu le 21 novembre 1861 (intérêt compris).		2,040 »	

Total des recettes et de l'encaisse. 33,656 28

Dépenses des années 1860 *et* 1861.

NATURE DES DÉPENSES.	1860.	1861.
1° Loyer.	550 »	1,000 »
2° Chauffage et éclairage.	225 »	200 »
3° Impression du Bulletin.	3,614 10	7,293 92
4° Revue bibliographique.	834 35	505 »
5° Frais de gravure.	540 »	65 »
6° Port du Bulletin.	395 60	304 08
7° Impression de lettres et circulaires.	»	399 »
8° Ports de lettres et affranchissements.	248 79	273 05
9° Mobilier et bibliothèque.	21 35	132 »
10° Dépenses diverses.	346 25	114 65
11° Honoraires du conservateur de l'herbier.	»	250 »
12° Traitement de l'agent comptable.	433 50	351 »
13° Gages du garçon de bureau.	208 50	351 »
Versement au Trésor contre divers bons portant intérêt.	5,000 »	6,000 »
Totaux.	12,417 44	17,238 70
Dépenses des deux années.	29,656 14	

Résumé.

Recettes.		33,656 28
Dépenses.		29,656 14
Excédant de recettes. En espèces.	1,000 14	4,000 14
En un récépissé de la Caisse des dépôts.	3,000 »	

Plus en valeurs diverses :

Un bon du Trésor à échoir au 18 juillet 1862.	3,120 »
— à échoir au 31 août 1862.	1,040 »
— à échoir au 22 novembre 1862.	2,100 »
Solde en caisse au 31 décembre 1861.	10,260 14

Telle était, au 1er janvier 1862, la situation financière de la Société, d'après les écritures de M. le Trésorier et les pièces justificatives produites à l'appui de ses comptes.

Toutefois, ainsi que nous l'avons dit au commencement de ce rapport,

diverses dépenses de 1860 et de 1861, restées en arrière, ne sont encore ni liquidées, ni soldées.

Ce seraient d'abord, sur 1860, les frais d'impression de la seconde partie non encore publiée de la session de Grenoble, évalués approximativement à une dépense d'environ.	625	»
Puis les numéros du Bulletin de novembre et de décembre 1860, lesquels, avec la table des matières du tome VII, pourront coûter approximativement.	875	»
Enfin, sur 1861, le compte rendu de la session de Nantes et la table des matières du tome VIII, le tout évalué.	1,250	»
Total.	2,750	»

Somme qu'il faut déduire du solde en caisse au 1er janvier 1862, indiqué ci-dessus, soit 10,260 fr. 14 c., ce qui réduirait ce même solde à 7,510 fr. 14 c.

Maintenant, pour satisfaire au désir de M. le Trésorier, nous allons communiquer à la Société l'aperçu des sommes reçues et payées depuis le 1er janvier 1862 jusqu'au 31 mai suivant. Il est entendu que cette communication est purement officieuse et à titre de simple renseignement, car la Commission s'exposerait elle-même à apporter la confusion dans nos comptes administratifs, si, dans son rapport, elle scindait à la fin du mois de mai l'exercice financier de 1862.

Sous cette réserve, nous dirons donc que les recettes effectuées dans les cinq premiers mois de l'année courante ont été de. . . .	4,792	»
Que les dépenses soldées sont de.	1,615	03
D'où résulte un excédant de recettes de.	3,176	97
Si maintenant nous réunissons ce chiffre à celui du restant disponible au 1er janvier 1862, soit comme ci-dessus.	7,510	14
nous trouvons un total de.	10,687	11

Laquelle somme exprime le chiffre de l'*avoir* de la Société à la date du 31 mai dernier, sous la réserve toutefois des quelques chiffres approximatifs que nous avons dû admettre pour les dépenses non encore liquidées des exercices 1860 et 1861.

Il va sans dire que ces chiffres, admis ici provisoirement, devront être ultérieurement rectifiés dans le compte définitif de l'exercice courant et lorsque ces dépenses auront été liquidées et soldées.

Le résumé que nous venons d'avoir l'honneur de mettre sous les yeux de la Société est le résultat de l'examen attentif et du dépouillement complet des comptes de M. le Trésorier et des pièces justificatives produites à l'appui de sa gestion pendant les années 1860 et 1861.

Ce résumé, Messieurs, vous permet d'apprécier d'une manière exacte notre

situation financière, qui doit vous paraître, comme à nous, tout à fait satisfaisante. En effet, depuis la fondation de la Société, depuis huit années, notre réserve de fonds n'a cessé de s'accroître, lentement il est vrai, mais progressivement, malgré l'arriéré permanent d'une partie de nos recettes, l'exiguïté de nos ressources en général et l'augmentation obligée de nos dépenses par suite de notre installation dans un local mieux approprié à nos besoins et infiniment plus convenable sous tous les rapports.

Ce résultat, que nous sommes heureux de constater ici, est dû, vous ne l'ignorez pas, Messieurs, aux lumières et à la fermeté de votre Conseil d'administration, si bien secondé dans son action par l'esprit d'ordre et de régularité de notre honorable trésorier.

En terminant cet exposé, la Commission de comptabilité a l'honneur de proposer à la Société de vouloir bien donner son approbation aux comptes de gestion de M. le Trésorier pour les années 1860 et 1861, et de voter en même temps des remercîments à l'honorable M. François Delessert pour les soins, si précieux pour nous, qu'il apporte dans l'administration de nos finances.

Les membres de la Commission :

A. JAMAIN, C. GIDE, G. BRICE, *rapporteur*.

Paris, 25 juillet 1862.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées par la Société.

M. Roze fait à la Société la communication suivante :

BRYOLOGIE PARISIENNE. — RÉCIT DE TROIS EXCURSIONS AUX ENVIRONS DE BEAUVAIS,

par **MM. E. ROZE** et **L. MARCILLY**.

La bryologie parisienne n'a pas été étudiée jusqu'ici avec un soin tel, qu'il ne reste encore à inscrire dans son catalogue un certain nombre de nouvelles espèces, et à découvrir des localités nouvelles pour les plantes intéressantes, dont les stations déjà citées demandent même à être vérifiées de nouveau. Nous avons donc pensé qu'on ne consulterait pas sans quelque intérêt les résultats d'une triple excursion que, vers le 15 juin dernier, nous avons faite dans le bois de Belloy, la forêt de Hez et la vallée de Bray. Ce mois, ordinairement tiède et pluvieux, est favorable à la récolte des Hépatiques et des Mousses qui habitent les marais et les tourbières ; les *Sphagnum* surtout commencent alors à mûrir leurs fruits, et, si nous les citons en particulier, c'est que leur abondance déjà signalée autour de Beauvais n'était pas ce qui nous excitait le moins vivement à explorer les environs de cette ville.

Notre première excursion se fit avec le concours de M. Rodin, très zélé botaniste de Beauvais, dans le bois et le marais de Belloy et aux extractions